



VIRECOURT INFO

DECEMBRE 2022

Le mot du Maire :

Une nouvelle année s'en va, pour moi et pour tout le conseil la fin aura été, très triste, notre collègue et ami Alain BAGARD nous a brutalement quitté bien trop tôt, et cela, dans l'exercice de ses fonctions d'adjoint au Maire. Une grande tristesse mêlée de regret m'habite toujours.

Les années se suivent, et la gestion des finances communales sont de plus en plus tendues, depuis la baisse drastique par l'état de la dotation de fonctionnement, les charges n'ont cessé d'augmenter, cette année pour couronner le tout, la forte reprise de l'inflation, la hausse impressionnante des carburants (tracteur, voiture, outillage divers) et la hausse de l'Energie éclairage public et chauffage, laissent présager d'une année 2023 pas très réjouissante du point de vue finances. Toutefois la commune ne supporte aucun endettement, situation qui nous permet d'être relativement optimistes.

Le projet de développement de commerces de proximité, sur le terrain près du parking gare, qui commence à être aménagé avec une plateforme de 350 m² bitumée réalisée ; nous attendons l'accord de subvention de la région, pour construire la halle bois de 120 m² et ainsi donner un peu de consistance au projet.

2022 a été, L'année de la reprise des activités du comité des fêtes, c'est avec plaisir que je vois reprendre petit à petit festivités et d'animations, je souhaite ardemment que le comité retrouve son lustre et contribue à faire apprécier VIRECOURT dans les collectivités voisines.

Merci à Madame GUAY et à son compagnon, nouveaux habitants de la route de saint GERMAIN pour le sapin de la photo, décorant l'entrée de la mairie pour les fêtes.

L'année 2023 permettra peut-être au nouveau lotissement de voir le jour, avec 6 ou 7 petits appartements destinés aux « séniors », voulant rester au village, avec de vrais services sur place : une salle pouvant leur permettre de recevoir leur famille ; des services de soins qui deviennent indispensable avec l'avancement de l'âge, et surtout leur éviter l'isolement.

Le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter une belle et bonne année 2023 à VIRECOURT.



Les réalisations au cours de cette année :

- **Terrain du parking SNCF :**

Comme chacun peut le constater, l'exploitation du terrain racheté à la SNCF l'an passé, commence à prendre forme, un distributeur de pizza est déjà en fonctionnement et semble avoir déjà trouvé sa clientèle, la plateforme devant accueillir une halle de 120 m², vient d'être réalisée, cette plateforme est reliée aux réseaux eau potable et assainissement, et sera bientôt équipée d'un branchement électrique. Cela doit permettre des manifestations festives ou autres, mais aussi d'organiser des petits marchés ou permettre à des producteurs locaux de venir proposer leurs productions à la vente.



La finalisation est liée à l'obtention de l'aide régionale pour laquelle nous avons soumis une demande, le projet collait aux objectifs relatifs à l'obtention de cette subvention.

- **Rue de la république :**

Le marquage est finalisé, et la circulation modifiée, tout cela dans l'esprit de ce qui avait été convenu avec les services du département, certaines habitudes ont été perturbées, nous en sommes conscients, mais à part quelques récalcitrants le but recherché semble porter ses fruits et la vitesse dans le secteur est mieux respectée. Dans l'objectif de faire respecter le code de la route, pour faire suite à la demande de certains habitants, nous étudions la possibilité d'installer un feu récompense, qui sera au vert quand la vitesse est respectée. Pour l'instant la zone retenue serait le passage piéton face à la petite fontaine, nous attendons encore des devis et l'accord de subvention.

- **Nouveaux aménagements du cimetière :**

Comme vous avez pu le constater, le jardin du souvenir à été normalisé et un nouveau colombarium vient d'être installé. Les crémations étant exponentielles dans les pratiques d'inhumation, l'extension de l'offre colombarium était évidente. Enfin pour élargir l'offre,



relative à l'inhumation après crémation, une série de 10 cases-urnes va être installée, en dessous du nouveau colombarium, cela fonctionnera comme les colombarium, les concessions seront pour 4 urnes (le colombarium comporte une variante 2 ou 4 urnes). Ce nouveau dispositif offrira une alternative à la concession traditionnelle. Ces évolutions dans le cimetière nous imposent la création d'un nouveau règlement du cimetière, règlement qui sera affiché et communiqué à chaque nouvelle prise de concession.



- **Notre nouvel employé communal :**

Cette année, pour donner suite à la volonté de départ de SEBASTIEN, qui pour rester voulait un temps complet, ce qui pour l'instant nous apparaît injustifié, ce qui, si la population augmente, deviendra peut-être nécessaire. Nous avons eu le bonheur de trouver un nouvel employé communal, Monsieur Remy HERMANN, qui s'est très rapidement adapté à son travail et a maintenant une très grande autonomie dans la réalisation de ses tâches. La commune souhaite embaucher Remy en CDI à l'échéance du contrat signé avec pole emploi.

Cérémonie du 11 Novembre :

Comme les années précédentes, une gerbe à été déposée au monument aux morts dans le cimetière, merci aux courageux qui se déplacent pour cette cérémonie citoyenne.



Repas des anciens et galette :

Une nouvelle belle expérience avec le repas des anciens des BAYON et de VIRECOURT. Le



repas et les animations étaient de qualité. Cette



année encore la participation était faible, 80 invitations avaient été lancées à peine 20 personnes ont répondu à

l'invitation. Le dimanche 8 Janvier à 14 h 30, les anciens seront invités à la galette, cette année le COVID nous permet de renouer avec cette tradition.

Vie communale :

Cette année a été le théâtre de vol dans des habitations, ou dans des véhicules et différents petits larcins ou dégradations ; remonter les informations est louables, mais peu efficace, car il faut dans tous les cas identifier les délinquants.

Alors pour faciliter les recherches il faut activer la vigilance des voisins, en effet si vous constatez des mouvements bizarres, près de chez vous, une voiture stationnée ou passant fréquemment, par exemple, vous pouvez avertir la mairie avec le maximum d'information, date et heure précise et tout renseignement pouvant permettre une identification en particulier une immatriculation.

Malheureusement, nous rencontrons toujours autant d'incivilités, pour rester correct. Concernant les dépôts sauvages dans tous les endroits du village, cela va de dépôts d'encombrants, à de la nourriture avariée et jusqu'à des litières d'animaux, les zones principalement concernées sont les abords de la forêt et la route de Villacourt. Nous disposons d'un service d'ordures ménagères performant avec une déchetterie à proximité, il est difficile d'admettre de tels comportements.

On voit encore sur les trottoirs des sacs refusés car les règles de tri ne sont pas respectées ; alors s'il vous plaît respectez les consignes de tri et utilisez la déchetterie pour déposer ce qu'il n'est pas possible de mettre dans le bac personnel des ordures ménagères.

Une délibération du conseil municipal, prévoit, de demander 100 €, au titre du nettoyage et de l'enlèvement, à toute personne effectuant un dépôt sauvage dans quelque endroit que ce soit de la commune

Affouages :

Des abattages de nettoyage ont eu lieu le long de la voie ferrée, le bois sera remis aux affouagistes. Depuis des années nous n'avons pas réalisé de ventes de bois façonné faute d'avoir un bucheron pour réaliser les travaux. Cette année l'ONF nous demande l'exploitation de chênes arrivés à maturité et bons à exploiter ; cependant ces chênes sont dans une zone dite de régénération, où des contraintes techniques nous obligent à faire réaliser ces travaux par des professionnels, cela est surtout dû, outre la présence de jeunes chênes à protéger, aux délais de réalisation, l'ONF demande que le bucheronnage et la mise en stères le long des lignes et chemins soit réalisée dans le mois suivant l'abattage. Ce qui a été proposé aux habitants de VIRECOURT est à prix coutant, l'association ADLIS (antenne de la CROIX ROUGE) qui effectuerait les travaux facturerait à la commune 45 € pour le bucheronnage et 10 € pour la livraison par stère, les 5 € restants étant pour l'encadrement du chantier. Faute de demandes insuffisantes nous serons obligés de remettre à plus tard l'exploitation.